

# Seine-et-Marne

Val-d'Europe. Un représentant syndical était visé

## Le CE d'Euro Disney défavorable à un licenciement

Le comité d'entreprise (CE) d'EuroDisney, la société exploitant le parc d'attractions de Chessy, s'est prononcé à la majorité contre le licenciement de Guy-Bruno M'Boé (*photo*), mardi, lors d'une réunion extraordinaire. Ce représentant Force ouvrière (FO) est visé par une procédure de licenciement pour avoir divulgué sur le blog de FO-Disney, il y a quelques semaines, un document interne à l'entreprise. A l'issue de ce vote, neuf délégués du comité d'entreprise se sont prononcés contre ce licenciement, quatre ont voté pour et deux se sont abstenus. De son côté, la direction d'EuroDisney précise que « la présentation au CE est une étape consultative de la demande de licenciement qui vise Guy-Bruno M'Boé » et ne fait pas d'autres commentaires à ce stade.



(L'opinion) Aurélien Perol

Emerainville. Rendez-vous à la Place des métiers